

Le Nil

Exemple parmi d'autres de tensions liées à l'utilisation des eaux d'un fleuve : le Nil (6 671 km, 2^e fleuve du monde après l'Amazone) traverse neuf pays (Ouganda, Burundi, Rwanda, RDC, Congo, Kenya, Tanzanie, Éthiopie, Soudan, Égypte). L'Égypte est fondamentalement dépendante des eaux du Nil et use de tout son poids diplomatique et militaire pour faire pression sur les autres pays riverains afin de maintenir le *statu quo* des eaux du bassin. La tension demeure vive avec le Soudan et l'Éthiopie.

P.R. ET S.D.



partage entre deux grandes régions. Le Sud-Est regroupe deux pays « amont », le Kirghizstan et le Tadjikistan. Ils possèdent la quasi-totalité des sources d'eau, mais sont dépourvus de gaz et de pétrole. Ils sont en revanche grands producteurs d'énergie hydroélectrique.

Le Sud-Ouest abrite quant à lui deux pays « avals », l'Ouzbékistan et le Turkménistan. Ils sont riches en pétrole et en gaz, mais possèdent très peu de ressources en eau ; ils ont pourtant d'énormes besoins pour irriguer les immenses surfaces couvertes de cultures de coton et de riz.

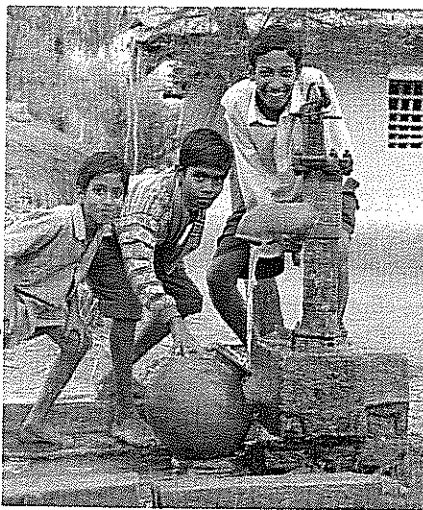
Les projets de coopération sont apparemment logiques, les uns possédant l'or bleu, les autres l'or noir. Mais ce serait sans compter avec la complexité du grand jeu géopolitique régional. Ainsi, les ressources en eau sont utilisées non seulement pour l'irrigation et la production d'électricité, mais aussi comme moyen de pression politique sur les pays voisins.

Le Proche-Orient face à la pénurie

Au Proche-Orient et dans les pays du Golfe, la pénurie d'eau est une réalité qui alimente aussi les tensions. Dans cette région, on est passé d'une situation de stress hydrique² à une situation de pénurie qui pourrait bien à l'avenir s'accroître et devenir critique. La résolution des questions liées à l'usage de l'eau conditionne en partie les espoirs de paix. L'État hébreu n'a guère de ressources propres en eau, si ce n'est les nappes phréatiques palestiniennes de Cisjordanie qu'il exploite illégalement à son propre profit. Il dépend essentiellement du Jourdain et de sources situées au Liban et en Syrie. Pour Israël, la protection « militaire » de ces sources d'approvisionnement n'est pas un vain mot.

Les États de la région ont accru leurs prélèvements, compromettant le renouvellement de la ressource. Les eaux de surface n'étant guère abondantes, ils ont surexploité les nappes souterraines. Au Liban et en Jordanie, comme en Arabie Saoudite ou dans les Émirats arabes unis, la baisse du niveau des nappes s'est accompagnée d'intrusions d'eau salée dans les puits. En quête de sources d'eau douce alternatives, Israël et les États pétroliers de la Péninsule ont intensifié leur recours aux usines de dessalement. Israël a aussi signé un accord pour le transfert d'eau douce par tanker depuis la Turquie.

Dans les bassins du Tigre et de l'Euphrate la Turquie détient la clé de l'approvisionnement en eau de ces régions qui, sans irrigation, seraient pour l'essentiel vouées à la



© Lionel Goujon « Les voyageurs de l'eau »

steppe et au désert. Le Tigre et l'Euphrate prennent leur source dans les montagnes anatoliennes, dont les neiges alimentent le débit des fleuves. L'Euphrate parcourt 500 km en Turquie, traverse la Syrie sur 650 km avant de serpenter encore sur 1 600 km en Irak. Il y rejoint le Tigre, qui coule pour les deux tiers de son cours en terre irakienne. Avec la pression démographique, l'irrigation a progressé. Pour étendre les terres cultivées, les États ont élevé des barrages. Ils se sont même livrés à une surenchère qui faillit dégénérer en conflit militaire entre la Syrie et l'Irak, lors de la mise en eau du barrage de Tabqa dans les années 1970. Dans le sud de l'Irak, le Tigre et l'Euphrate s'écoulent en de multiples bras dans une zone de marais, traditionnellement peuplée de musulmans chiïtes. En 1991, à la suite de la guerre du Golfe, la population chiïte s'est soulevée contre le régime de Saddam Hussein qui, en réponse, a entrepris, d'assécher les marais.

La mise en œuvre du GAP (*Great Anatolian Project*), pharaonique projet de fragmentation des fleuves en Turquie, continue de susciter une vive inquiétude en Syrie et en Irak où l'on craint une réduction sensible du débit.

Vers des solutions négociées ?

Alors, peut-on dire que les États s'organisent entre eux en ce qui concerne la gestion de l'eau ? M. Aaron Wolf nous rappelle que « la gestion des ressources en eau est d'une si fondamentale importance pour les États que cela suscite généralement plus un potentiel pour la coopération que pour la guerre³ ». Pourtant, on le perçoit à travers ces exemples, les obstacles restent nombreux sur le chemin de cette coopération.

Si les pénuries persistent et se généralisent, les risques de conflits ouverts seront de plus en plus réels, et pour éviter la guerre, la seule voie sera celle de la négociation d'accords ou de traités équitables. Mais encore faudra-t-il créer les conditions – gouvernance, processus de contrôle, éventuellement police – assurant l'application de ces accords sur le terrain. C'est à la suite d'une longue négociation que tous les pays riverains du Rhin ont accepté d'assumer l'énorme coût du dragage du port de Rotterdam (élimination de la vase polluée déposée par le fleuve). Il a fallu mettre en place un complexe mécanisme institutionnel et une structure de suivi pour arriver à ce résultat. Malheureusement, pour beaucoup d'autres régions, ces mécanismes n'existent pas encore. ●

SALIF DIOP (*PNUE, Nairobi*) et

PHILIPPE REKACEWICZ

(*Le Monde diplomatique, Paris*)

1. *Rapport mondial sur le développement humain 2006, Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*, Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), New York.

2. Le stress hydrique est atteint lorsque les ressources annuelles en eau sont inférieures à 1 700 m³/pers., la situation de pénurie lorsque ses ressources annuelles en eau sont inférieures à 1 000 m³/pers. Dans certaines régions du Proche-Orient, le seuil critique de 500 m³ d'eau par personne et par an est déjà largement atteint.

3. Interview réalisée par Amy Otchet, « La guerre de l'eau n'aura pas lieu », in *Courrier de l'Unesco*, Paris, Octobre 2001.

À lire

- AARON WOLF, *Atlas of the International Freshwater Agreement*, PNUE, 2002.
- SALIF DIOP et PHILIPPE REKACEWICZ, *Atlas mondial de l'eau : une pénurie annoncée*, Editions Autrement, Paris, 2003.
- P. J. ASHTON, *Avoiding Conflicts over Africa's Water Resources*. « Ambio », Vol 31 N° 3, Mai 2002.